Données de fréquentation. Mars-Avril 2022

Pyrénées-Méditerranée en Pays Catalan

Ensemble du département

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

25 jours de semaine neutres (41,0%) pour 36 jours potentiellement non ouvrés (59,0%)

	Mars		Avril		Mars-Avril	
Nombre de jours	31		30		61	
Jours neutres de semaine	19	61%	6	20%	25	41%
Vacances, j. fériés et week-ends	12	39%	24	80%	36	59%
Week-ends	8	26%	9	30%	17	28%
Jours fériés	0	0%	1	3%	1	2%
Ponts (potentiels)	0	0%	3	10%	3	5%
Vacances toutes zones	6	19%	22	73%	28	46%
Vacances zone C	6	19%	0	0%	6	10%
Vac., jours fériés Catalogne	0	0%	8	27%	8	13%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

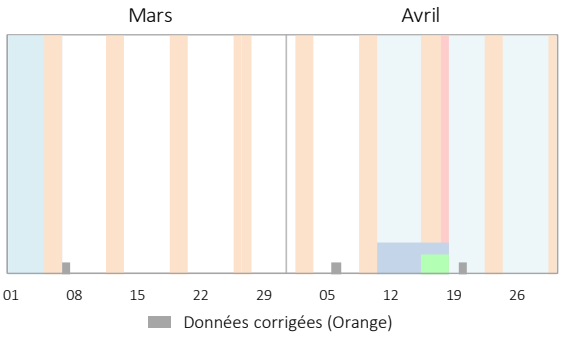

1 Nombre de personnes présentes la journée[1]

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

107 800 en séjour
Avec nuitée(s)

80 100 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **142 600 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	90 200	125 960	107 780
Présence à la journée (sans nuitée)	77 790	82 480	80 100
Ensemble des visiteurs	167 990	208 440	187 880
Personnes en transit (< 2 h)	124 410	161 320	142 560

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 187 900 personnes par jour, en séjour ou à la journée

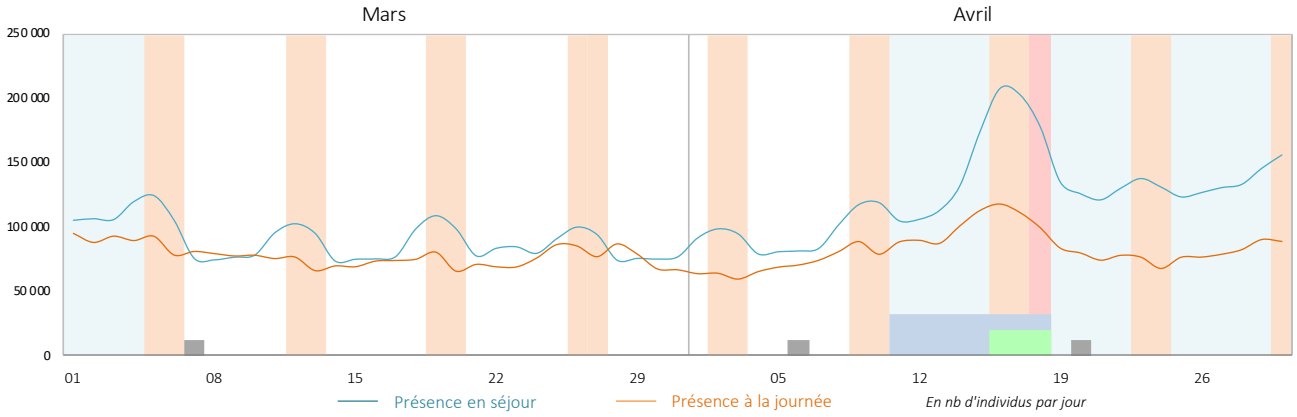

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	90 200	125 960	107 780
Touristes (sens commun)	61 290	92 570	76 670
Habituellement présents	28 910	33 390	31 110
Présence à la journée	77 790	82 480	80 100
Excursionnistes	34 830	46 930	40 780
Excursionnistes récurrents	42 960	35 550	39 320
Ensemble hors transit	167 990	208 440	187 880
Personnes en transit (< 2 h)	124 410	161 320	142 560

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour** | Visiteurs présents **à la journée**

Présence occasionnelle

Touristes *(sens commun)*

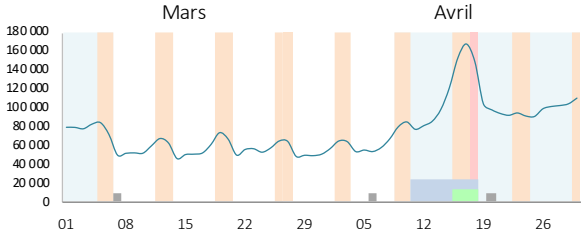

Excursionnistes

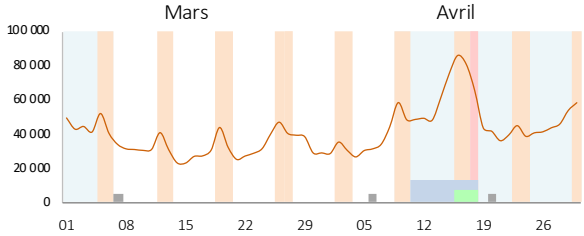

Présence fréquente

"Habituellement présents"

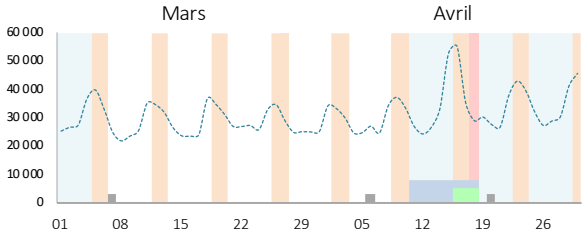

Excursionnistes récurrents

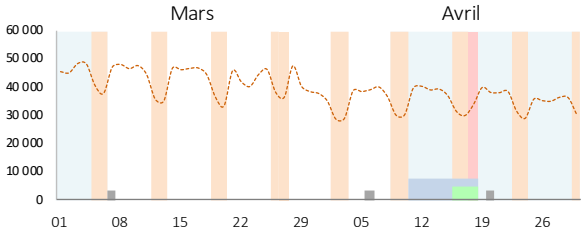

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Mars		Avril	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	lun 14	sam 05	lun 04	dim 17
	47 110	85 100	54 510	168 270
Excursionnistes	mar 15	sam 05	lun 04	sam 16
	22 940	51 930	26 540	85 910

Fréquentation par type de journée

	Mars		Avril	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	x1,51	x1,47	x1,73	x1,51
Week-ends neutres	x1,26	x1,29	x1,12	x1,01
Week-ends vacances	x1,48	x1,52	x1,93	x1,83

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

11,46 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	2 796 290	3 778 750	6 575 040
Touristes (sens commun)	1 899 970	2 777 110	4 677 080
Habituellement présents	896 320	1 001 640	1 897 960
Présence à la journée	2 411 470	2 474 380	4 885 840
Excursionnistes	1 079 780	1 407 840	2 487 610
Excursionnistes récurrents	1 331 690	1 066 540	2 398 230
Ensemble (hors transit)	5 207 760	6 253 130	11 460 880
Personnes en transit (< 2 h)	3 856 770	4 839 510	8 696 290

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : mars = 1054200, avril = 1388900.
(données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

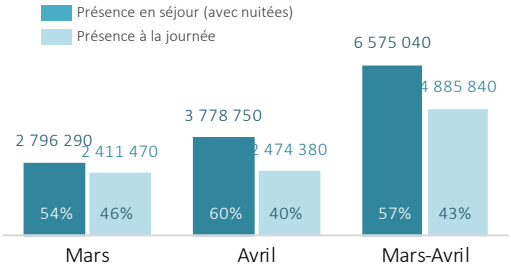

2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

61 300 nuitées touristiques en moyenne par jour

80 500 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	47 590	75 540	61 330
Habituellement présents	18 440	19 930	19 170
Ensemble hors transit	66 030	95 470	80 510
Transit nocturne (< 2 h)	21 660	24 180	22 900

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

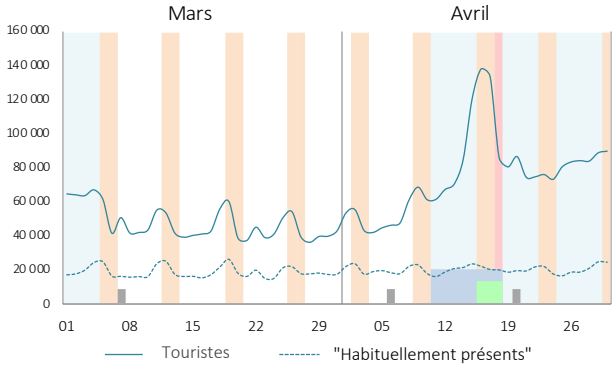

Nombre total de nuitées

3,74 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

4,91 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	1 475 150	2 266 250	3 741 410
dont extradépartementaux*	1 282 450	2 062 980	3 345 420
Habituellement présents	571 640	597 810	1 169 450
dont extradépartementaux	217 820	223 480	441 300
Ensemble	2 046 790	2 864 060	4 910 860

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

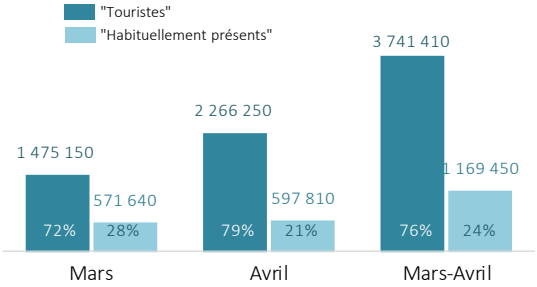

3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux

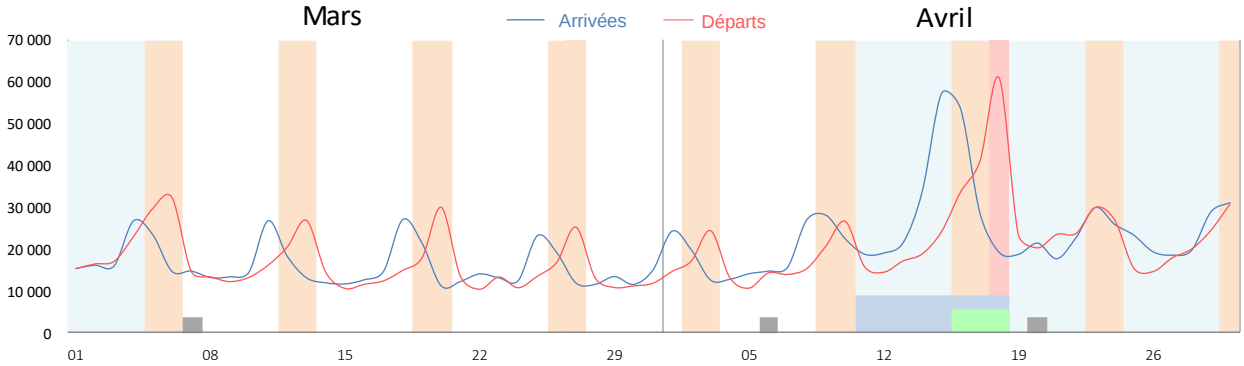

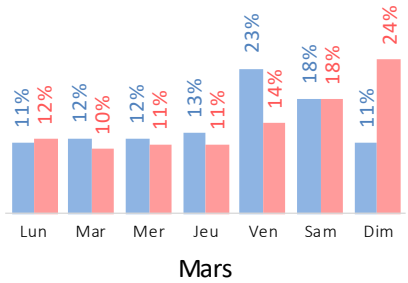

Répartition des arrivées et des départs par jour

Arrivées
Départs

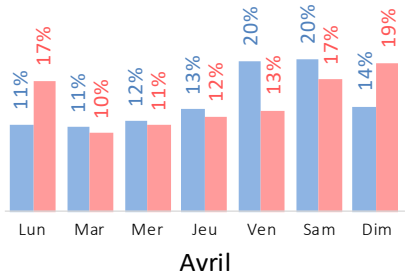

4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne résultent pas de l'exploitation des données disponibles à l'échelle des Pyrénées-Orientales car ces dernières ne portent pas sur les déplacements de la population au sein du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées de celles présentées au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence non récurrente	1 420 770	1 464 870	2 885 630
Touristes (sens commun)	474 880	494 070	968 950
Excursionnistes	945 890	970 800	1 916 680
Présence récurrente	4 738 740	4 065 300	8 804 030
Habituellement présents	942 650	910 860	1 853 510
Excursionnistes récurrents	3 796 090	3 154 440	6 950 520
Personnes en transit (< 2 h)	3 822 180	3 469 400	7 291 580

(Définition des catégories en annexe)

En nombre de journées-visiteurs

Évolution journalière de la fréquentation

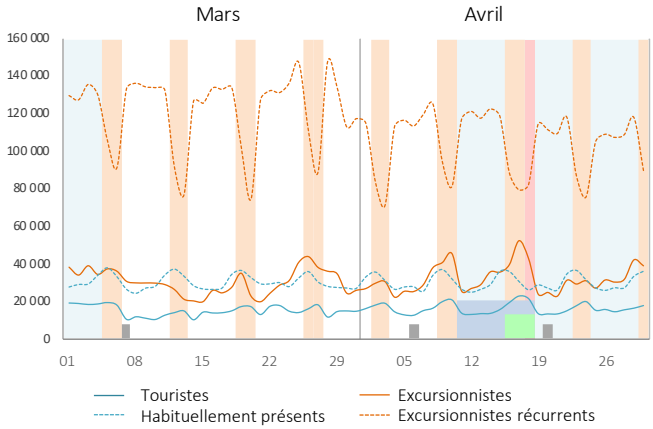

En nombre de journées-visiteurs

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

Présents en séjour[1] | Présents à la journée[2]

1| **Régions de provenance** des visiteurs français

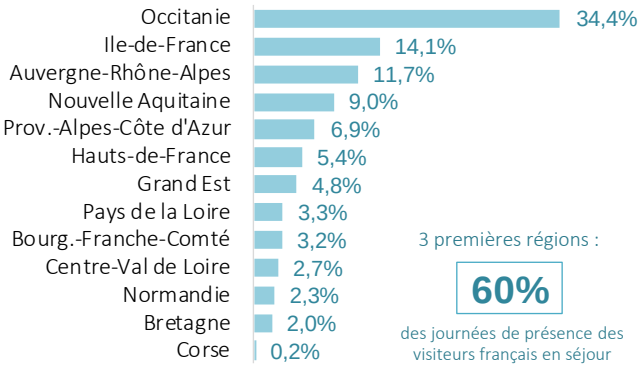

3 premières régions :

60%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

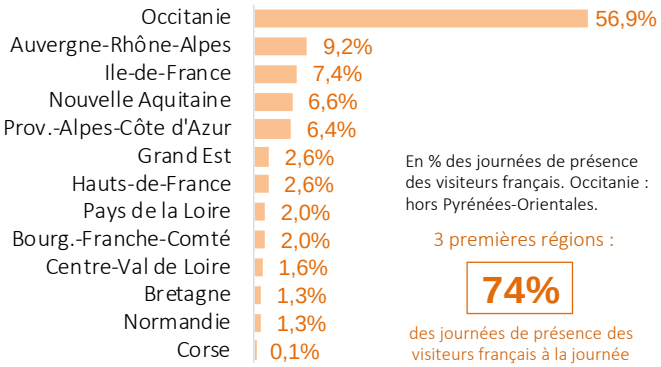

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

3 premières régions :

74%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

2| **Départements de provenance** des visiteurs français. **Focus Occitanie**

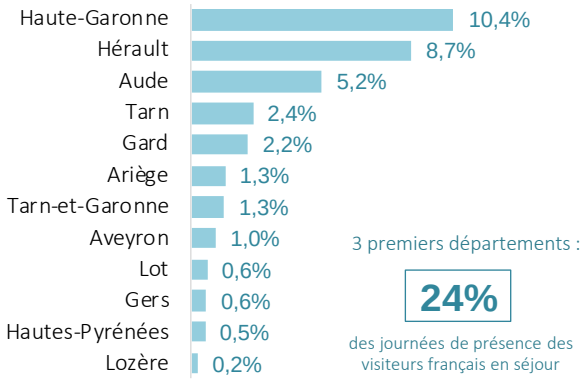

3 premiers départements :

24%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

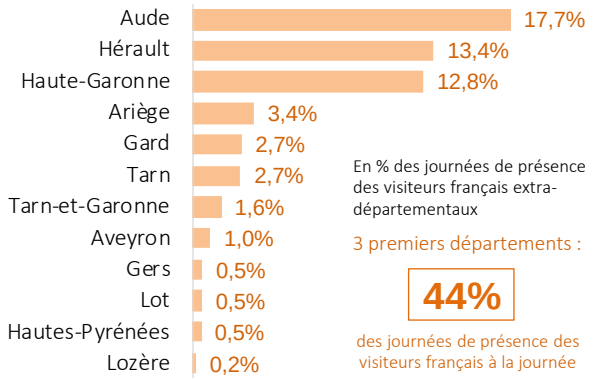

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

3 premiers départements :

44%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

3| **Pays de provenance** des visiteurs étrangers (15 premiers pays)

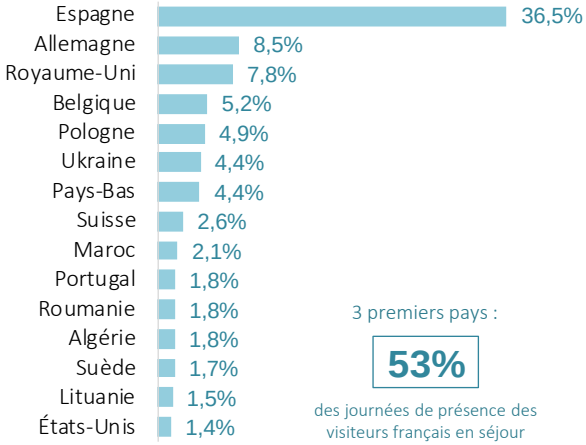

3 premiers pays :

53%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

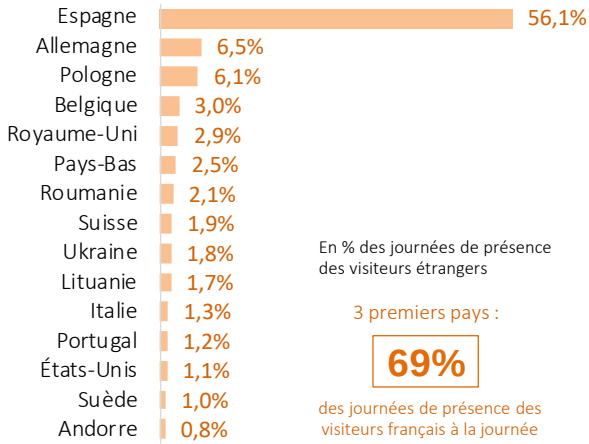

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

3 premiers pays :

69%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

6 Évolution journalière de la fréquentation de 2019 à 2022

Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département

NUITÉES TOURISTIQUES

Visiteurs français

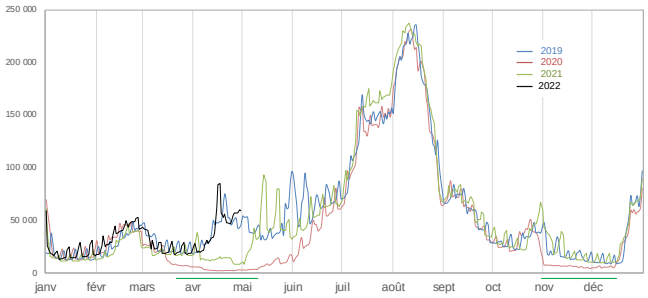

Valeurs lissées

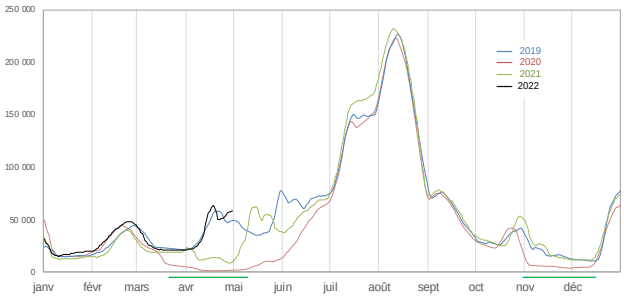

Visiteurs étrangers

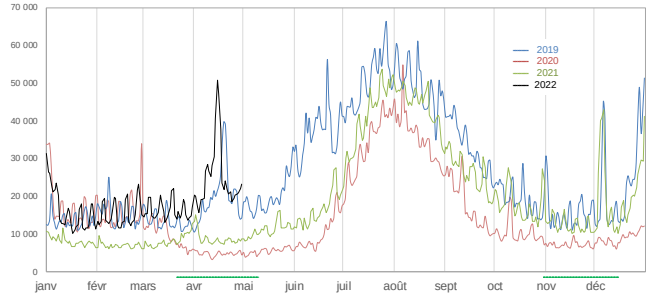

Valeurs lissées

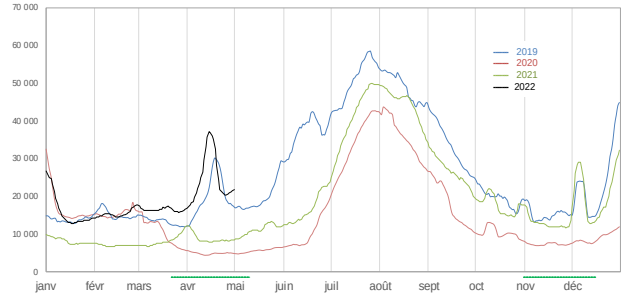

JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

Visiteurs français

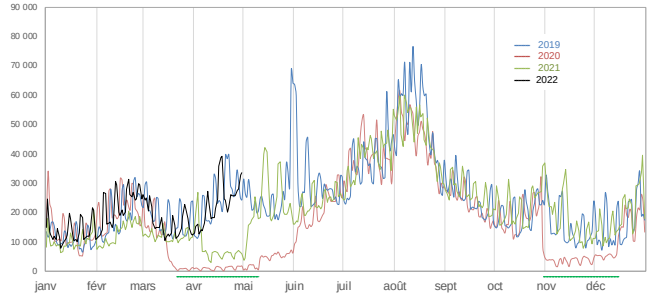

Valeurs lissées

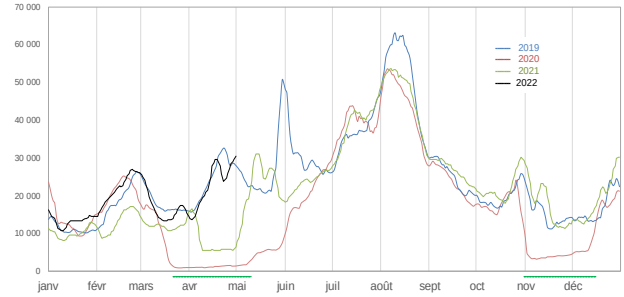

Visiteurs étrangers

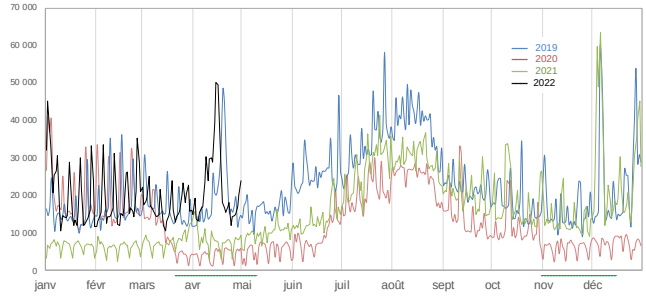

Valeurs lissées

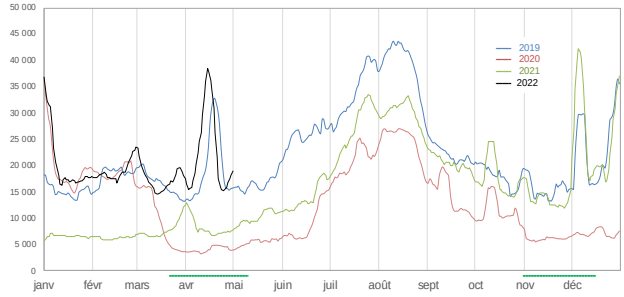

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note pour l'interprétation des résultats
présentés dans les bulletins par zone téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans nuit sur place, ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
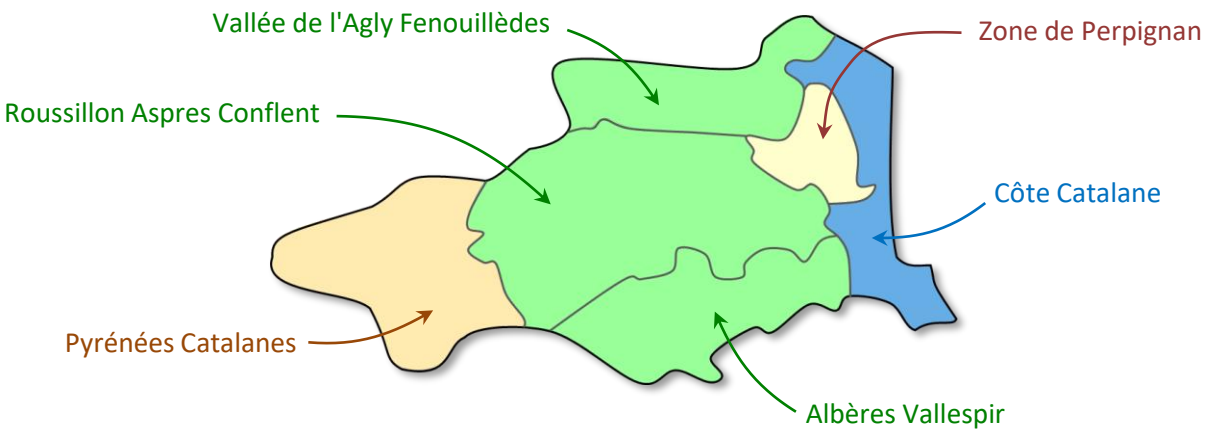
Les 6 zones touristiques du département